

Noêma, revue internationale d'études françaises : langue, littérature, culture

Vol 1, No 5 (2025)

100 ans de diplomatie culturelle française : les relations franco-helléniques



Introduction

Foteini Asderaki, Charalampos Goussios, Christos Nikou, Athanassios N. Samaras

doi: [10.12681/noema.43876](https://doi.org/10.12681/noema.43876)

Copyright © 2025



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).

To cite this article:

Asderaki, F., Goussios, C., Nikou, C., & Samaras, A. N. (2025). Introduction. *Noêma, Revue Internationale d'études françaises : Langue, littérature, Culture*, 1(5), 7–14. <https://doi.org/10.12681/noema.43876>

Introduction

Des affinités électives solides entre la Grèce et la France

Foteini ASDERAKI
Université du Pirée
asderaki@unipi.gr

Charalampos GOUSSIOS
Université du Pirée
chgous@unipi.gr

Christos NIKOU
Université du Pirée
christosnikou@unipi.gr

Athanassios N. SAMARAS
Université du Pirée
ath.samaras@usa.net

L'année 2022 a été marquée par la célébration du centenaire de la création du réseau français de coopération et d'action culturelle à l'étranger¹, dont l'objectif est de renforcer le rayonnement intellectuel et culturel de la France. À l'occasion de ces cent ans de diplomatie culturelle française, le Département d'Études internationales et européennes de l'Université du Pirée, en partenariat avec le Centre de Recherche de l'Université du Pirée, le Conseil des relations internationales – Grèce (The Council for International Relations – Greece / CfIR-GR), le Laboratoire de communication stratégique et des médias de masse, l'Ambassade de France en Grèce – Institut Français de Grèce et la délégation hellénique de la *Renaissance française*, a organisé, en janvier 2023, deux journées d'études consacrées à la diplomatie culturelle française, et plus particulièrement aux relations culturelles franco-helléniques. Ce numéro thématique rassemble la majorité des communications présentées à cette occasion, remaniées, enrichies et mises en conformité avec les exigences d'une revue scientifique à comité de lecture.

Comme le souligne Philippe Lane, l'action culturelle et scientifique de la France, qui constitue la dimension essentielle de son influence sur le plan mondial « se décline en autant d'instruments que sont la diffusion de l'apprentissage du et en français, la promotion de ses artistes (du spectacle vivant, des arts visuels, de la musique...), la politique du livre, l'action audiovisuelle extérieure, l'archéologie, la coopération scientifique et universitaire, etc.² ». Cette influence s'inscrit toutefois dans une histoire longue dont l'un des moments fondateurs se situe sous le règne du Roi-Soleil.

« De la galerie des Glaces de Versailles aux salons littéraires parisiens en passant par la coupole des Immortels, la France s'impose comme un modèle du beau, du bon

¹ D'abord appelé Association française d'expansion et d'échanges artistiques, devenu ensuite successivement Association française d'action artistique et Culturesfrance et, enfin, Institut français.

² Philippe Lane, *Présence française dans le monde. L'action culturelle et scientifique*, préface de Bruno Foucher, Paris, La documentation française, 2016, p. 9.

goût et du bien parler¹ ». Depuis le règne de Louis XIV, la France s'est progressivement imposée comme une puissance de premier plan sur la scène européenne, tant dans le jeu des équilibres diplomatiques que dans la définition des normes esthétiques, culturelles et politiques. Du prestige de la cour de Versailles à la généralisation du français comme langue de négociation internationale, cet héritage du Roi-Soleil a durablement structuré les représentations de la France et façonné les modalités de son rayonnement extérieur jusqu'à l'époque contemporaine.

La diplomatie culturelle française s'inscrit dans une histoire longue, fondée sur la diffusion internationale de la langue, des arts et des savoirs. Dès le XIX^e siècle, la création d'institutions savantes à l'étranger contribue à installer durablement une présence scientifique française dans les sociétés d'accueil. L'École française d'archéologie ou École française d'Athènes, fondée en 1846, constitue le modèle « qui fit des émules : l'École française de Rome (1875), l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (1875) et l'École française d'Extrême-Orient (1900). Ces écoles [...] se consacraient prioritairement à la recherche historique et archéologique, l'un des chantiers phares étant la fouille de Delphes² ». L'École française d'Athènes a été « mal accueillie par les autres puissances étrangères [...] la Russie et l'Angleterre, qui crient à un renforcement déguisé de la présence française en Grèce³ ».

Tandis que l'École française d'Athènes inaugure un modèle savant de présence française à l'étranger, en dépit des difficultés initiales liées à l'instabilité politique, tant en Grèce qu'en France, qui ont contribué à ralentir son implantation et son déploiement sur le territoire grec, un autre pilier du rayonnement se met en place à la fin du XIX^e siècle : la fondation de l'Alliance française (1883), dont l'objectif est de « propager la langue française dans les colonies et à l'étranger par la constitution d'un réseau d'écoles [et] la mise en place de cours de français⁴ », donnant ainsi forme à une action d'influence linguistique structurée en réseau. L'Alliance française était d'ailleurs « fille du renouveau politique et moral caractéristique du début des années 1880 en France, où s'exprime une aspiration, à la fois inquiète et parfois contradictoire dans ses objectifs, à sortir de soi et à rebondir durablement après la décennie du "recueillement"⁵ », c'est-à-dire une réorganisation intérieure à la suite de la défaite de 1870-1871 (et de la Commune).

Les ruptures géopolitiques du XX^e siècle accélèrent l'institutionnalisation de cette action : la Première Guerre mondiale, puis surtout la période de l'immédiat après-guerre, conduisent l'État à refonder son dispositif de diffusion culturelle. À cette époque,

Contrairement à l'action culturelle américaine qui fut d'emblée conçue comme « diplomatie publique » (qui plus est durant la Première Guerre mondiale), politique de l'information du grand public voulue alors par Wilson pour combattre la « diplomatie des chancelleries », avec donc tous les risques de côtoyer l'écueil de la propagande, le

¹ Guillaume Frantzwa, *L'image de la puissance. La diplomatie culturelle de la France au XX^e siècle*, Paris, Perrin / Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2023, p. 11.

² *Ibid.*, p. 53.

³ Catherine Valenti, *L'École française d'Athènes*, Paris, Belin, 2006, p. 27.

⁴ Guillaume Frantzwa, *L'image de la puissance. La diplomatie culturelle de la France au XX^e siècle*, op. cit., p. 27.

⁵ François Chaubet, *La politique culturelle française et la diplomatie de la langue. L'Alliance Française (1883-1940)*, Paris, L'Harmattan, coll. « Inter-National », 2006, p. 21.

choix français fut plutôt de tenter de séparer culture et politique. L'efficacité de l'action culturelle serait, *in fine*, davantage assurée par le maximum de distance pris avec tout ce qui pourrait ressembler à de la propagande. Ce choix de la dépolitisation relative s'explique par deux raisons supplémentaires. D'une part, les élites françaises, au cours d'une longue partie du xx^e siècle, furent persuadées de l'excellence culturelle française, celle-ci n'ayant donc guère besoin, à leurs yeux, d'un effort de mobilisation. D'autre part, les acteurs principaux de cette diplomatie culturelle (aussi bien dans le réseau décentralisé des instituts ou de l'Alliance française qu'à Paris) furent jusqu'aux années 1960 des universitaires (normaliens notamment¹).

La montée en puissance du Service des œuvres françaises à l'étranger (SOFE), administration liée au ministère des Affaires étrangères, puis la création de la Direction générale des relations culturelles (DGRC) au sein du Quai d'Orsay, traduisent la volonté de restaurer le prestige international de la France dans un monde dominé par de nouvelles superpuissances. Dans cette perspective, la culture apparaît comme un pilier stratégique au même titre que l'action politique. C'est ce que souligne Charles de Gaulle lorsqu'il déclare, en pleine Seconde Guerre mondiale, dans son discours prononcé à Alger le 30 octobre 1943 à l'occasion des soixante ans de l'Alliance française, que « la résistance, c'est-à-dire l'espérance nationale, s'est accrochée [...] à deux môles qui ne cèdent point. L'un était un tronçon d'épée, l'autre, la pensée française² ».

Depuis lors, la diplomatie culturelle française s'est consolidée autour d'un ensemble d'acteurs et de réseaux (alliances, instituts, etc.) ; c'est justement dans ce cadre, marqué par un héritage symbolique fort, que s'inscrit le cas des relations franco-helléniques, où l'influence française prend notamment corps avec la création de l'École française d'Athènes (1846), mais s'enracine plus anciennement dans l'héritage de la Révolution française et le philhellénisme – n'oublions pas que le traité de Londres de 1827, qui ouvre la voie à l'indépendance grecque, précède la création de l'École, et que l'expédition scientifique de Morée débute en 1829 –, voire, plus en amont encore, dans certaines interventions politiques françaises dans les affaires grecques sous domination ottomane (notamment lors des soulèvements de 1770 et de 1790).

Les liens culturels et amicaux très étroits, qui unissent la France et la Grèce, ont leurs racines dans le passé le plus lointain et sont fondés sur des valeurs communes de solidarité, de respect et de réciprocité. « La Grèce et la France ont en commun ceci qu'elles fournissent l'Histoire, la première depuis près de vingt-six siècles, la seconde depuis plus d'un millénaire, de modèles et d'exemples³ », écrira l'Académicien Maurice Druon. Cette constatation dépasse largement le cadre étroit des relations interétatiques reposant sur la puissance d'influence culturelle (puissance douce ou *soft power*). Dans le cas des rapports privilégiés entre la France et la Grèce, la diplomatie est plus qu'un simple outil d'influence ; elle est le moyen de conserver ces

¹ François Chaubet, Charlotte Faucher, Laurent Martin et Nicolas Peyre, « Introduction », in François Chaubet, Charlotte Faucher, Laurent Martin et Nicolas Peyre (dir.), *Histoire(s) de la diplomatie culturelle française : du rayonnement à l'influence*, Toulouse, Éditions de l'Attribut, 2024, p. 26.

² Discours du général de Gaulle pour les 60 ans de l'Alliance française prononcé à Alger le 30 octobre 1943, disponible sur : <https://www.fondation-alliancefr.org/wp-content/medias/PDF/DISCours_G_DE_GAULLE_43_ALGER.pdf> [consulté le 31/10/2025].

³ Roger Massip, *Caramanlis, un Grec hors du commun*, Paris, Stock, 1982, p. 9.

relations d'amitié de longue date et de faire ressortir la parenté intellectuelle et spirituelle pour en retirer la substantifique moelle. En 1944, Georges Sféris, futur prix Nobel de littérature, souligne l'importance du siècle des Lumières et de l'esprit révolutionnaire français, ce dernier constituant l'étincelle nécessaire pour mettre le feu aux poudres et déclencher la Guerre d'indépendance grecque : « [d]e toute façon, quand, vers le milieu du XVIII^e siècle, le peuple grec se préparait à briser ses chaînes, c'est la France qui s'est trouvée, tout naturellement, à ses côtés pour l'éclairer¹ ». Quelques années plus tard, en 1959, André Malraux, dans son fameux discours sur la Pnyx, mettra en valeur l'apport de la Grèce dans le monde : « La Grèce, comme la France, n'est jamais plus grande que lorsqu'elle l'est pour tous les hommes, et une Grèce secrète repose au cœur de tous les hommes d'Occident² ». Ce sont deux exemples du milieu du XX^e siècle qui résument l'affection et l'admiration des Grecs envers la France et des Français envers la Grèce. Comme le constate Cécile Petit, dans sa thèse magistrale, « la politique générale des relations culturelles franco-helléniques est animée d'un esprit traditionnel de bonne volonté³ ». L'action franco-hellénique s'inscrit dans une dynamique plus favorable, portée à la fois par la profondeur historique des liens et par l'intensification des échanges européens, l'affinité franco-hellénique reposant sur une proximité d'idéaux et une conception commune de la dignité humaines, malgré des débuts freinés par l'instabilité politique dans les deux pays et au-delà des seuls intérêts conjoncturels.

Cette dimension, à la fois intime et politique, a été formulée avec force, en 1979, par Constantin Tsatsos, président de la République hellénique, dans son allocution à l'occasion du dîner offert en l'honneur de Monsieur le président de la République et de Madame Giscard d'Estaing à l'Hôtel Marigny :

André Gide, en voyage en Grèce écrivait dans son journal : « je suis si peu surpris d'être ici. Tout m'y paraît si familier, je m'y parais si naturel. J'habite éperdument ce paysage non étrange ; je reconnais tout, je suis comme chez moi : c'est la Grèce ». À mon tour je pourrais dire : je suis comme chez moi ; c'est la France. Ce n'est ni la conjoncture des événements, ni l'intérêt qui nous a attelés au même char depuis de nombreuses années. C'est un élément fondamental d'identité : identité dans nos idéaux, identité dans la manière dont nous concevons la valeur de l'homme, la dignité humaine, identité dans la fierté, dans le courage, identité dans la pensée et dans son expression. [...] Mais si nous enregistrons, avec une satisfaction si grande, l'affinité des bases psychologiques et culturelles de nos pays, ce constat ne doit guère conduire à la conclusion que nous considérerions comme un événement heureux la fusion de la France et de la Grèce, voire celle de tous les peuples européens, dans une entité uniforme, dans un creuset qui supprimerait nos différences dans tous les domaines⁴.

¹ Georges Sféris, « Deux aspects du commerce spirituel de la France et de la Grèce », *Essais* [Δοκίμεις], tome 3, Athènes, Ikaros, 2000, p. 100-101.

² André Malraux, « Hommage à la Grèce », discours prononcé le 28 mai 1959 à Athènes. Disponible sur : <https://www.assemblee-nationale.fr/histoire/andre-malraux/discours_politique_culture/hommage_grece.asp> [consulté le 12/11/2025].

³ Cécile Petit, *Les relations franco-helléniques culturelles et scientifiques : essai de bilan historique et contemporain*, thèse de doctorat en droit soutenue à l'Université Bordeaux I, 1994, p. 243.

⁴ Constantin Tsatsos, *La Grèce en France*, discours prononcés durant la visite officielle en France du président de la République Hellénique, 23 – 28 avril 1979, Athènes, Ligue Franco-Hellénique, 1979, p. 33-34.

À partir de ce socle d'affinités et de tensions, les contributions réunies ici éclairent, selon des approches variées, plusieurs facettes des relations culturelles franco-helléniques. Après ce bref survol/ce texte de cadrage, nous passons à présent à la présentation des contributions du numéro thématique.

L'article de **Philippe Lane** propose une synthèse d'un siècle de diplomatie culturelle et scientifique française par l'analyse des rapports, réformes et dispositifs institutionnels, de l'entre-deux-guerres aux recompositions récentes, tout en montrant comment se structurent, au fil des décennies, les directions, opérateurs et réseaux (Alliances, Instituts, AEF, Institut français). Son article met en évidence une double continuité : un volontarisme d'État (« messianisme français », selon ses mots) et une tradition d'auto-évaluation nourrie par une production continue de bilans.

Dans son article, **Lampros Flitouris** reconstitue avec précision la visite de Jean Zay à Athènes en 1937, moment clé où la diplomatie culturelle française se charge d'une forte dimension politique face à la dictature de Metaxás. En s'appuyant sur un corpus riche (archives, correspondances, presse, témoignages), l'étude éclaire la manière dont la figure de Zay cristallise, pour les milieux universitaires et la jeunesse grecque, l'espoir d'une alternative démocratique, tout en révélant les limites de l'intervention française, prisonnière des contraintes diplomatiques. Cette visite, à la fois politique et symbolique, constitue le prélude à l'accord culturel de 1938, qu'analyse **Nicolas Manitakis**. Il revient sur l'accord culturel franco-hellénique de 1938, moment décisif des relations bilatérales, entre la France et la Grèce, et matrice d'une politique grecque des accords culturels après 1945. En suivant la genèse du texte (visite de Jean Zay, rôle de Merlier, contexte de « guerre culturelle » en Europe) puis sa mise en œuvre dans la durée, il fait voir comment un instrument juridique devient un véritable outil de concertation et d'influence.

Georges Fréris adopte la posture singulière d'un témoin-acteur, enseignant de FLE et professeur des universités pendant plus de quarante ans, et propose une lecture vécue et, pourrait-on dire, incarnée des relations franco-helléniques, de l'expédition du Mataroa à la crise actuelle des études françaises en Grèce et des études néo-helléniques en France. Dans le prolongement de cette histoire des relations franco-helléniques au xx^e siècle, **Christos Nikou** explore la figure de Constantin Tsatsos, président lettré et francophile, en analysant comment celui-ci mobilise les lettres, la philosophie, l'histoire et, plus généralement, la culture comme langage diplomatique au service du rapprochement franco-hellénique et de l'adhésion de la Grèce à la Communauté économique européenne (CEE) entre 1975 et 1980. À partir des discours officiels, de l'essai *La Grèce et l'Europe*, des visites croisées entre Valéry Giscard d'Estaing et Constantin Tsatsos, ainsi que de la réception de la visite de Tsatsos en France, l'étude met en lumière une véritable « diplomatie des idées », où l'Europe est pensée d'abord comme une communauté culturelle et spirituelle. Revenant sur la généalogie de l'olympisme moderne, de la cité grecque d'Élis et du sanctuaire d'Olympie jusqu'au projet éducatif et politique de Pierre de Coubertin, puis à l'agenda olympique contemporain, l'article d'**Éric Monnin**, fondé sur une riche érudition historique (fouilles, édits de Théodose, rôle des archéologues allemands) et sur les textes de Pierre de Coubertin, souligne que les Jeux olympiques deviennent, selon ses mots, un « fait social total », porteur de valeurs éducatives, démocratiques et cosmopolites.

Dans un déplacement vers une lecture des instruments du rayonnement culturel français, **Anabelle Fastre et Charalampos Goussios** proposent, quant à eux, un panorama actuel de la diplomatie culturelle française, articulant un cadre théorique du *soft power* et une étude centrée sur la Grèce. Fondée sur les rapports du Sénat et la littérature sur le *nation branding*, leur analyse met en évidence les contradictions d'une « puissance douce », entre atouts d'influence et perte d'attractivité, tout en s'appuyant sur une enquête menée auprès d'étudiants de l'Université du Pirée, qui éclaire finement les représentations positives de la France, et en cartographiant les acteurs (LFHED, EFA, CCIFG, IFG, OIF, AUF) de la présence française en Grèce. Centré sur la question de la langue, l'article d'**Argyro Proscolli**, après une mise en perspective théorique et un rappel du rôle historique du français comme langue diplomatique, défend la thèse selon laquelle la langue, indissociable de la culture et de l'identité (nationale et culturelle), est un instrument central de la diplomatie culturelle, ce qui justifie une formation linguistique exigeante des diplomates, en particulier dans le cadre franco-hellénique.

Les deux articles de Christiana Constantopoulou et d'Eleni Mitropoulou articulent les dynamiques de standardisation et de mise en marque (*branding*) de la culture à l'ère des plateformes avec l'étude, à partir du cas de l'Institut français, d'une stratégie de communication numérique au service d'une diplomatie culturelle dite relationnelle. L'article de **Christiana Constantopoulou** offre une lecture théorique des industries culturelles mondialisées comme lieu d'affrontement entre deux imaginaires, rationnel (héritier des Lumières) et fantastique (archétypal), sous hégémonie linguistique et symbolique anglophone. En mobilisant Castoriadis, Durand, Morin, les *Cultural Studies* et la notion de *soft power*, l'autrice attire l'attention sur le fait que les plateformes et contenus sériels standardisent les désirs (bien-être, consommation, survie) et contribuent à un tournant communicationnel, susceptible de fragmenter la pensée et d'affaiblir l'esprit critique. Selon **Eleni Mitropoulou**, l'Institut français joue un rôle central dans la diplomatie culturelle française en célébrant son centenaire s à travers une communication numérique pensée. Le site web et la vidéo d'accueil, narrée par Isabelle Huppert, symbolisent une diplomatie fondée sur le partage, la créativité et la diversité. La vidéo célèbre une diplomatie cosmopolite, où la diversité culturelle et les valeurs républicaines s'entrelacent, montrant ainsi que la communication numérique devient (peut devenir ?) un outil stratégique d'influence, mêlant rhétorique visuelle et *storytelling*.

Enfin, en interrogeant un autre vecteur majeur de circulations et de représentations, le tourisme, **Panayis Panayotopoulos** entreprend une sociologie historique des sensibilités touristiques françaises en Grèce, tout en déplaçant le regard des dispositifs étatiques vers les expériences vécues et les imaginaires sociaux. À travers l'usage de repères culturels (*L'Été grec*, *Les Bronzés*, *Le Grand Bleu*) et une périodisation en trois temps, voyage philhellène initiatique et politique, tourisme de masse héliotrope des Trente Glorieuses, et tournant « post-touristique » vers un intimisme urbain athénien, l'auteur présente une Grèce qui devient tour à tour décor d'émancipation, terrain de loisirs standardisés, scène d'expériences individuelles, militantes ou esthétisées.

Au terme de ce parcours, le numéro entreprend de mettre en évidence que, si l'efficacité de la diplomatie culturelle française demeure difficile à mesurer et régulièrement questionnée, elle n'en repose pas moins sur des atouts durables

The logo for Noéma, featuring the word 'Noéma' in a stylized, handwritten-style cursive font.

(réseaux, opérateurs, engagement public et privé, capacité d'adaptation au tournant numérique), qui « contribue[nt] à améliorer et moderniser l'image de la France à l'étranger, à accroître les exportations des industries culturelles françaises, à faire progresser la diversité culturelle dans le monde¹ ». Dans le cas des relations franco-helléniques, ces atouts prennent tout leur sens lorsqu'on les rapporte à une certaine idée de l'amitié entre la Grèce et la France, telle qu'elle s'exprime dans le discours du général de Gaulle, prononcé le 17 mai 1963 devant la Chambre des députés grecque. Il déclara : « En pratiquant entre elles l'amitié, la Grèce et la France sont autant que jamais, fidèles à leur Histoire [...] Mais, si étroits que soient nécessairement les liens des alliances et de la coopération, la France et la Grèce demeurent elles-mêmes comme nations et comme États. Tel est, une fois de plus, le service suprême que toutes deux rendent au genre humain² ».

Références bibliographiques

- CHAUBET F., *La politique culturelle française et la diplomatie de la langue. L'Alliance Française (1883-1940)*, Paris, L'Harmattan, coll. « Inter-National », 2006.
- CHAUBET F., FAUCHER C., MARTIN L. et PEYRE N., « Introduction », in F. CHAUBET, C. FAUCHER, L. MARTIN et N. PEYRE (dir.), *Histoire(s) de la diplomatie culturelle française : du rayonnement à l'influence*, Toulouse, Éditions de l'Attribut, 2024, p. 13-30.
- DE GAULLE C., *Discours et messages : Pour l'effort, août 1962 – décembre 1965*, Paris, Plon, 1970.
- DE GAULLE C., « Discours du général de Gaulle pour les 60 ans de l'Alliance française prononcé à Alger le 30 octobre 1943 », disponible sur : <https://www.fondation-alliancefr.org/wp-content/medias/PDF/DISCours_G_DE_GAULLE_43_ALGER.pdf> [consulté le 31/10/2025].
- FRANTZWA G., *L'image de la puissance. La diplomatie culturelle de la France au xx^e siècle*, Paris, Perrin / Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2023.
- LANE P., *Présence française dans le monde. L'action culturelle et scientifique*, préface de Bruno Foucher, Paris, La documentation française, 2016.
- LOMBARD A., *La diplomatie culturelle*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2022.
- MALRAUX A., « Hommage à la Grèce », discours prononcé le 28 mai 1959 à Athènes. Disponible sur : <https://www.assemblee-nationale.fr/histoire/andre-malraux/discours_politique_culture/hommage_grece.asp> [consulté le 12/11/2025].
- MASSIP R., *Caramanlis, un Grec hors du commun*, Paris, Stock, 1982.
- PETIT C., *Les relations franco-helléniques culturelles et scientifiques : essai de bilan historique et contemporain*, thèse de doctorat en droit soutenue à l'Université Bordeaux I, 1994.

¹ Alain Lombard, *La diplomatie culturelle*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2022, p. 122.

² Charles de Gaulle, *Discours et messages : Pour l'effort, août 1962 – décembre 1965*, Paris, Plon, 1970, p. 102.

SÉFÉRIS G., « Deux aspects du commerce spirituel de la France et de la Grèce », *Essais* [Δοκιμές], tome 3, Athènes, Ikaros, 2000, p. 80-110.

TSATSOS C., *La Grèce en France*, discours prononcés durant la visite officielle en France du président de la République Hellénique, 23 – 28 avril 1979, Athènes, Ligue Franco-Hellénique, 1979.

VALENTI C., *L'École française d'Athènes*, Paris, Belin, 2006.

Noéma